

*Impôt sur le revenu—Loi*

J'aimerais également commenter certains propos tenus aujourd'hui par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). En premier lieu, je me suis réjoui de le voir admettre que le ministre des Finances du Canada a consulté les provinces. Le député d'Oshawa-Whitby a également souligné que les Québécois obtenaient la même chose que les Ontariens et qu'ils devraient être traités comme les habitants des Maritimes. Il oublie que c'est exactement ce qu'avait proposé notre ministre des Finances comme deuxième solution, soit de traiter le Québec tout comme les provinces maritimes.

En outre, le député a cité quelques chiffres que je trouve fort intéressants. J'aimerais les répéter car il s'en est servi à une fin totalement différente. Il a dit que la majeure partie des produits consommés au Québec provient de l'étranger et des autres provinces, et il a cité l'exemple des chaussures dont 22 p. 100 de celles qui y sont vendues sont fabriquées au Québec, plus de 22 p. 100 en Ontario et 54 p. 100 à l'étranger. Comme on a enlevé la taxe de 8 p. 100 sur tous ces articles, les produits importés en ont bénéficié autant que les produits québécois. Il en est de même pour les meubles dont seulement 30 p. 100 de ceux qui y sont vendus sont fabriqués au Québec. Pour ce qui est des textiles, le pourcentage est de 24 p. 100. Par conséquent, s'il y a injustice ou stupidité, c'est lorsqu'on prétend que cette réduction de 8 p. 100 ne profite qu'au Québec. Cette réduction favorise autant les provinces, telle l'Ontario, et les Québécois devraient s'en rendre compte. Cependant, parce que la taxe sur les autres produits n'a pas été réduite de 2 p. 100, les autres industries manufacturières du Québec n'en profitent pas.

● (2022)

Nous avons souvent parlé du fait que le Québec achète en Ontario et que l'Ontario achète au Québec. La différence c'est que le Québec fait 20 p. 100 de ses achats en Ontario et que l'Ontario ne fait que la moitié de cela, 11 p. 100, de ses achats au Québec. Il s'ensuit donc que le Québec dépend beaucoup plus de l'Ontario que l'Ontario du Québec.

Un dernier point que j'aimerais signaler au sujet des chiffres, c'est qu'aujourd'hui l'impôt fédéral représente environ 40 p. 100 de l'impôt total perçu par les trois niveaux de gouvernement, le fédéral, le provincial et le municipal, mais il y a un certain nombre d'années ces chiffres étaient inversés. Il est bien évident que le gouvernement fédéral à l'heure actuelle a moins de pouvoir pour corriger divers facteurs, diriger l'économie, car son pouvoir d'imposition a diminué. De plus, bien que la part du fédéral soit passée d'environ 60 p. 100 à 40 p. 100 aujourd'hui, cette part du fédéral aujourd'hui comprend tous les programmes de redistribution des revenus qui sont certes directement avantageux pour les provinces, surtout les provinces défavorisées comme le Québec.

Pour ce qui est du chef de l'opposition officielle (M. Clark)—et j'estime que tout le monde a été très hypocrite dans ses remarques sur ce bill—il parle d'ingérence dans le domaine

[M. Herbert.]

provincial et il propose aujourd'hui même une motion critiquant le gouvernement de la Russie. J'estime, monsieur l'Orateur, que si nous avons le droit d'essayer de nous ingérer dans les affaires d'autres pays, et compte tenu du fait que la même motion qui a été proposée aujourd'hui avait été proposée hier par un député de ce côté-ci de la Chambre et rejetée par les députés d'en face, alors nous avons certes le droit de faire au moins des suggestions dans un domaine de compétence provinciale.

**M. Stevens:** Vous aimez les communistes.

**M. Herbert:** Monsieur l'Orateur, ils peuvent dire ce qu'ils veulent. Je parle d'ingérence dans un domaine d'une autre juridiction. Le parti conservateur ne perd jamais de temps à se plaindre chaque fois qu'on dit que les États-Unis pourraient être en train de s'ingérer dans les affaires du Canada.

Je suis d'accord avec le député de Bellechasse (M. Lambert) quand il dit que nous représentons tous les Canadiens. On nous demande comme députés fédéraux d'être Canadiens, mais cela ne nous empêche pas de représenter notre circonscription ou notre province. Dans tout ce que j'ai dit cet après-midi, avant dîner et encore maintenant, j'ai d'abord parlé au nom de mes commettants, ensuite pour la province de Québec et enfin pour la population canadienne en général parce que cela revient au même. Comme je l'ai dit en débutant, je n'ai jamais pris une question autant à cœur. Nous ne parlons pas seulement du bill C-56, nous discutons de la raison d'être du Canada.

Si nous ne pouvons discuter aujourd'hui entre provinces alors que théoriquement nous sommes tous ensemble, autant faire nos valises et nous en aller chez nous, car si nous avons le malheur d'avoir un gouvernement conservateur à l'avenir, on peut prévoir, étant donné l'orientation que prend ce parti, qu'il y aura séparation de fait et que nous n'aurons pas besoin d'un referendum pour décider de l'avenir du Canada.

[Français]

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, je veux d'abord dire que nous, de l'opposition officielle, avons écouté avec beaucoup d'intérêt cet après-midi le discours de l'honorable député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), le chef du Nouveau parti démocratique. Je veux dire tout de suite, monsieur le président, que nous appuyons complètement l'amendement proposé par lui.

Si, en ce qui concerne le fait qu'il faut retarder l'adoption du bill d'un autre mois, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) est sérieux sur ce qu'il a constaté hier, cela veut dire qu'il veut, dans le vrai sens du mot, consulter sérieusement les provinces en ce qui concerne la question que nous discutons ce soir. Nous, de l'opposition officielle, sommes convaincus que l'amendement proposé par l'honorable député d'Oshawa-Whitby va donner encore un mois au gouvernement actuel pour consulter les provinces et tous les Canadiens en ce qui concerne le problème très complexe que nous discutons ce soir.